



Communiqué de presse

Plan Stratégique National de la PAC : une meilleure prise en compte de la haie trace progressivement le chemin vers un paysage plus arboré

Paris, le 1^{er} juillet 2022

Ce 1^{er} juillet, les arbitrages finaux concernant le Plan Stratégique National ont été rendus. Pendant 2 ans et demi de négociations, la Fédération nationale Afac-Agroforesteries a œuvré pour donner plus de place à l'arbre et la haie dans la PAC. Les arbitrages finaux n'atteignent pas nos objectifs mais **tracent le chemin vers un paysage agricole plus arboré et adapté aux enjeux environnementaux.**

Pour garder une trajectoire forte face aux enjeux environnementaux, l'Afac-Agroforesteries a défendu le maintien de l'actuelle pondération des haies dans la PAC, à savoir de 10m².

L'augmentation modérée de la pondération des haies à 20m² est un compromis acceptable, qui permet d'**envoyer un signal positif en reconnaissant que les haies ont un poids plus important que les bandes enherbées**, sans trop augmenter pour autant cette pondération pour inciter les agriculteurs à **avoir une présence suffisante de haies sur leurs fermes** comme moyen d'atteindre le niveau d'objectif attendu d'infrastructures écologiques par hectare de SAU. Ce signal positif s'intègre dans une trajectoire de la PAC qui vise à reconnaître la haie à sa juste valeur grâce à **plusieurs mesures.**

Contact presse : Catherine MORET, secrétaire générale 06 75 27 67 52

www.afac-agroforesteries.fr